

AGL

Procès-verbal du Conseil AGL du 09/02/2015

SUD 11 – 19h00

Ordre du jour :

- 1. Accueil**
- 2. Approbation de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du PV du conseil du 1er décembre 2014**
- 4. Démissions de conseillers et élections de nouveaux conseillers**
- 5. Décisions**
 - a. Réorganisation du Comité**
 - i. Démissions de certains membres**
 - ii. Élections de responsables : ouverture sociétale; communication; formations; lacchos et polyvalent**
 - b. Retour sur l'AG du 2 décembre (décisions prises et conditions requises pour la tenue d'une AG)**
 - c. Orientation générale de l'AGL et réflexion sur ses objectifs**
 - d. Élections de mandats externes**
 - i. Délégation FEF**
 - ii. Commission de reconduction des KÀPs : 2 pour LLN et 1 pour Woluwé**
 - iii. Élection d'un-e membre de la commission d'évaluation de**
 - iv. Élection d'une suppléance au CASE local et central**
 - e. Plan syndical du Q2**
 - f. Approbation du règlement électoral en vue du CASE du 12 février**
- 6. Informations et discussions**
 - a. Coupes dans le budget social 2015**
 - b. Actualités politiques**
 - i. Allocations d'insertion**
 - ii. Révision des allocations de bourse**
 - iii. Suite du dossier INAMI**
 - iv. Charlie Hebdo**
 - c. Rapports d'activités des commissions, comité délégations et sites**
- 7. Divers**
 - a. Agenda (WE AGL; One billion rising; lacchos)**

Conseillers présents :

ANNOYE Hugues, CALLOT Philippe, Chatelain Catherine, COUTANT Valentin, DEBRUXELLES Maxime, DESAGRE Christophe, Drabbé Simon, DOS SANTOS Guillaume, GERING Charlotte, GEVERS Merlin, GODRIE Adèle, GUERARD Martin, GRÉGOIRE Antoine, JANE-ALUJA Hélène, LAHOUSTE Corentin, LECOMTE Valentine, LECONTE Christophe, LEDOUX Maryline, LEVY Gabriel, LOOS Robin, MALAY Olivier, MEIRLAEN Matthias, PEETERS Christophe, PIRSON Laetitia, RESINELLI Loris, SERPE Anthony, THONARD Remacle, TISSOT Véronique, VAN KEIRSBILCK Leila, VERSTRAETEN Gaelle, ZARZA DAVILA Fermin.

Membres AGL présents :

BARREAU Julien, BARRERA Sofia, BARRIÈRE Arno, BIHIN Agnès, CHARUE Marie, Dekoninck Kilian, DIERCKX Santiago, GADEYNE Marie-Madeleine, GLARNER Sarah, IZERE Egide, LUCIANO John, MEYER Sébastien, MOERENHOUT Audrey, LAURENT Gwenaël, LEFÈVRE Marie-Hélène, LEMAITRE François, LEQUEUX Camille, REUL Charlotte, VERWERFT Timattré.

Procurations :

ANDRY Tiffany (Robin Loos), BERTHE Jonathan (Martin Guérard), BOUTAHER Elias (Valentin Coutant), JANE-ALUJA Hélène (Gaelle Verstraeten), LHOIR Tristan (Anthony Serpe), MASSIN Tanguy (Remacle Thonard), MALAY Nathalie (Maxime Debruxelles), PATTERSON Charlotte (Christophe Desagre), Van KEIRSBILCK Leila (Olivier Malay), VANDERMEERSH Gauthier (Loris Resinelli).

1. Accueil

Le conseil est ouvert à 19h. Christophe cite les procurations.

2. Approbation de l'ordre du jour

Tout le monde est content qu'il y ai eu des notes autres que celles du comité.

Merlin : Je propose de supprimer le point sur tout autre chose qui est déjà inclus dans le plan syndical.

Hugues : On ne peut pas le faire avant ? Je préfère en faire un point séparé.

Christophe : Il y aura un temps consacré pour ce point dans le point du plan syndical.

Suppression du point adaptation budgétaire en raison des délais et des changements en cours pour la ventilation du budget social (pt 6f)

Julien demande d'ajouter l'élection d'une suppléance pour le case local et central.

Sur base de ces modifications, l'ordre du jour est approuvé.

3. Approbation du PV du conseil du 1er décembre 2014

Hugues: Catherine était présente et elle n'est pas mentionnée. Oubli de signature?

Olivier : Pour le point accord du gouvernement. Je trouverais bien qu'on rajoute à la fin du point que le conseil marque son accord sur le point. Il manque une conclusion au point.

Le PV est approuvé moyennant ces modifications

4. Démissions de conseillers et élections de nouveaux conseillers

Accueil de 3 nouvelles personnes.

5. Décisions

a. Réorganisation du Comité

i. Démissions de certains membres

Merlin: La période examen et début d'année a vu pas mal de changements suite aux examens et au blocus. Afin que chacun puisse vivre son engagement au mieux, nous avons voulu laisser les places pour d'autres qui voudraient s'investir. Besoin de réorganisation du comité. Autant faire les choses de façon saine.

Démission : Jules, Élise, Anaïs.

Proposition d'ouverture de deux postes: lacchos et polyvalent.

L'actuelle va être chargée au deuxième quadri. Amandine gérait le poste de polyvalent, mais avait du démissionner.

Olivier : Je remercie ceux qui se sont investis. Ils ont été une partie intégrante du comité. Il n'y a pas de dispute, c'est surtout des facteurs externes : session ratée, nouveau job,...

Hugues : Est-ce que les postes vont être réélus aujourd'hui ?

Christophe : Oui, c'est à l'ordre du jour

ii. **Élections de responsables : ouverture sociétale; communication; formations; lacchos et polyvalent**

Ouverture sociétale

Est-ce que le ou les candidats au poste peuvent se présenter?

Sofia Barrera : Je me présente à la commission ouverture sociétale parce que Jules a trouvé que je serais la plus à même de continuer ce que Jules a initié (mêmes commissions, ...)

Communication

Egide: Je suis en spol, depuis le début d'année je suis engagé à l'AGL, depuis que je suis là, je m'amuse beaucoup et je fais pas mal d'activités. J'étais en médecine avant. J'aimerais bien continuer en tant que responsable communication. Il faut que les étudiants soient vraiment au courant de ce qu'on fait.

Leïla : On voit Egide depuis le début de l'année à l'AGL, il fera ça super bien.

******* : Tu as complètement changé d'orientation en fait ?

Egide : "Je suis né en 1992, dans une famille aimante dans un petit village.... et puis nous voilà ici ce soir". Je voulais travailler dans la coopération internationale Je me suis un peu réorienté.

Formation

Gwenaël: Trois axes: les outils de communication pour les étudiants et membres (ex: comment tenir un stand).

Deuxième axe : servir de personne de relais entre les expérimentés et les nouveaux venus pour permettre la divulgation du savoir.

Troisièmement: encadrer des activités types mise en place de débats ou de conférences sur des sujets chers à l'AGL.

Iacchos:

Olivier : Iacchos, c'est le cycle de conférences et le gros colloque durant le deuxième quadri. Ça va prendre un boulot de dingue. C'est organisé par les académiques et on les aide.

Marie-Madeleine: je suis en bac 2 sciences po, responsable du festival vis à vis (pour les sans papiers). Je suis engagée à l'AGL et au BDE. Je suis supra motivée et j'ai une énergie folle.

Polyvalent:

Charlotte: Je suis nouvelle à l'AGL, j'étais en romanes, et je vais en philo. J'étais dans la commission transition écologique au premier quadri, j'ai aussi un peu participé à la campagne esprit critique. Le poste de polyvalent sera basé surtout sur la campagne esprit critique et je suis motivée par le projet car je trouve que l'esprit critique fait défaut dans nombres de facultés.

Christian : C'est quoi les autres aspects de ton poste ?

Charlotte : Pas d'actualité au premier quadri, mais je serai le relais entre les commissions au comité. Je parle de la campagne esprit critique car elle sera sur le devant de la scène au deuxième quadri.

Merlin : Ça peut être bien qu'une personne aille dans les actions qui sont communes à l'ensemble du comité. C'est le rôle du responsable polyvalent.

<p style="text-align: center;">Résultats du vote : Sofia : 31 Oui - 3 Non - 0 Absention Egide : 31 Oui - 2 Non - 1 Absention Gwen : 32 Oui - 2 Non - 0 Absention Marie-Madeleine : 33 Oui - 1 Non - 0 Absention Charlotte : 32 Oui - 2 Non - 0 Absention</p>
--

b. Retour sur l'AG du 2 décembre (décisions prises et conditions requises pour la tenue d'une AG)

Maryline: L'objectif de cette note est de revenir sur l'AG et sur la manière dont cela avait été fait et par la suite sur les missions de l'AGL.

La première chose sur laquelle on peut revenir, ce sont les débats du conseil du 4 novembre à Woluwé. Quel quorum donner à une AG pour qu'elle soit légitime ? On a eu un gros débat là-dessus. Il y avait eu un débat parce qu'on ne savait pas si on pourrait avoir suffisamment d'étudiants pour être représentatifs. Ce sont des débats qui n'ont pas vraiment aboutis et on ne pouvait pas trancher.

Ensuite, lors de l'assemblée générale, plusieurs choses nous ont dérangées. Les trois partenaires ont émis des doutes quant à la légitimité de l'AG. Pourquoi ne pas avoir voulu tenir compte de l'avis de ces organisations étudiantes? Était-ce légitime d'organiser cela sans mettre de garde-fous.

Concernant la publicité, l'AGL a fait de la publicité, mais n'a pas utilisé sa newsletter donc tous les étudiants n'étaient pas forcément au courant (la newsletter a été envoyée 4 jours avant la création de l'événement)

Ensuite, sur la participation à l'AG, il y a eu 200 à 300 personnes à la conférence et pour l'AG il y avait entre 50 et 100 personnes. En quoi cet apprentissage de l'AG ne peut-il pas permettre de mettre des garde-fous quant à l'organisation d'AG ? Après cette AG, le suivi nous a interpellé, les étudiants présents avaient soutenu les actions de grèves. Ces actions de grèves et leur soutien ont mené à beaucoup de réactions dans le monde étudiant et pas que lié aux jeunes politiques. Suite à cela, une pétition a rassemblé 500 signatures et, sur cette base, ne devait-on pas remettre en cause ce qui avait été décidé?

Et sur les limites des sujets que l'AGL aborde. On demande d'élaborer un cadre clair et précis quant aux sujets pouvant être abordés lors de ce genre d'AG.

Une rencontre a été organisée avec Merlin et Antoine à la suite de l'AG. Nous sommes tombés d'accord sur le fait de présenter cette note et la suivante à ce conseil. On le fait dans un esprit constructif visant à améliorer le processus démocratique à l'AGL.

On propose trois points:

- établir un cadre strict et précis pour pouvoir fixer la tenue d'une AG
- inscrire ces dispositions au sein des statuts
- le 3e point vise les conditions mêmes :
 - convoquer par un mail à tous les étudiants
 - établir un quorum de présence obligatoire
 - établir un cadre précis de sujets (étudiants pour les étudiants en leur qualité d'étudiants)
 - etc

Questions :

Fermin: La question est surtout de savoir si les AG visent à prendre des décisions ou à prendre l'avis général des étudiants.

Antoine: Les statuts précisent que l'AG est consultative, l'AGL est libre de suivre l'avis de l'AG ou non.

Hugues: Est-ce qu'on votera chaque point séparément ?

Laetitia: Oui.

Olivier: Merci d'avoir amené un point de débat et pas de critique. Je voudrais modifier des points de cette note qui ne sont pas exacts pour l'événement. Dire que les partenaires nous ont mis en garde, ce n'est pas correct. Le Cesec n'était plutôt pas d'accord, les autres ont surtout dit que ce n'était pas leur rôle d'organiser ce genre d'AG.

Concernant la newsletter, nous n'avions pas encore la date de l'AG pour la newsletter mais nous voulions qu'un maximum d'étudiants puissent venir.

Page 2, paragraphe 2 : je n'ai pas entendu dans aucun conseil qu'il fallait absolument envoyer une newsletter, même si je suis d'accord. Je trouve que c'est dommage que vous ne l'ayez pas souligné avant.

Entre 50 et 100 personnes étaient présentes: il y avait 107 personnes au début de l'AG donc ça précise davantage.

On pourrait croire à la lecture de la note que le comité AGL a triché l'AG, je n'ai pas l'impression que ce soit le cas.

Paragraphe 10: l'essentiel des réactions étaient issues d'étudiants lié aux jeunesses politiques MR et CDH en tête.

Ce sont les corrections factuelles que je veux faire. Je trouve très bien de vouloir réguler l'organisation d'AG. On n'a pas eu le temps de fixer des règles claires et précises. Mais je soutiens la proposition de faire ça ici maintenant.

Maryline: L'idée n'est pas de faire un procès mais plutôt de faire murir le projet et de cadrer. J'ai le souvenir qu'il y a eu pas mal de débats sur le quorum au conseil AGL à l'époque. Par rapport à la décision de maintenir l'AG suite aux réserves des organisations partenaires : c'est le comité qui s'est positionné et pas le conseil puisque vous avez rencontré les partenaires après le conseil de Woluwé.

Hugues: On a refait un vote sur cela à l'époque pour être sûrs qu'il n'y ait pas de réserve.

Maryline: Je n'ai pas le souvenir d'avoir été informée de ces réserves en conseil. Concernant la publicité par la newsletter, ça n'a pas été souligné explicitement, mais on a dit qu'il fallait utiliser tous les moyens de publicité possibles. Vous auriez pu attendre 2 jours pour envoyer la newsletter. Pour la participation, on peut mettre 106 au lieu de 100 si tu veux.

Loris: Concernant les réactions des étudiants, sur facebook, oui, les réactions émanaient des jeunes engagés et Facebook n'est pas le seul canal utilisé. Les gens en parlaient sans pour autant en faire des tribunes libres sur facebook. Si on a reçu plus de 500 signatures, ce n'est pas que de jeunes "engagés".

Guillaume: Et c'est bien les EDH et la FEL et pas les jeunes CDH et les jeunes MR, la différence c'est qu'il n'y a pas d'affiliation avec le parti.

Merlin: Je trouve très positif que cette réflexion vienne. Ca permet d'avancer dans le débat. Je n'ai pas envie de revenir sur les préalables aux propositions. Ca dépend de la sensibilité des uns et des autres. Ce qui est important, ce sont les propositions.

Il faut que les dispositions soient inscrites dans les statuts, vous avez raison là-dessus. Le Conseil doit être attentif à ce que si on demande une modification de statut, ça demande une procédure particulière.

Je suis tout à fait d'accord avec le point 3.1, il faut pouvoir envoyer un mail à tous les étudiants. Ce n'est pas le seul canal à utiliser, le mail ne permet de mobiliser quelques personnes. Je trouve que c'est important de souligner la mobilisation importante d'étudiants de l'AGL pour faire la publicité de cette AG.

J'ai plus de réserves sur les points 4.2 à 4.4. Le but d'une AG, c'est de laisser la parole la plus libre possible à des étudiants. Le but d'une AG, c'est de permettre à n'importe quel étudiant de s'exprimer librement sur un sujet qui l'intéresse personnellement. J'aurais donc plus d'interrogations par rapport à ça. Je pense aussi que ce serait très difficile de définir ce qui concerne complètement les étudiants et ce qui ne les concerne pas tout à fait ("sujet purement étudiant" ou pas).

Exemples: les allocations d'insertion, le développement de l'UCL nous concerne et nous devons nous positionner même vis à vis de l'UCL sur des questions comme le développement durable.

Ça ne touche pas les étudiants directement, mais ça les touche en tant qu'étudiant dans leur université. On a des mandats dans des conseils qui ne parlent pas directement de ce qui concerne "purement" les étudiants.

Différents types d'AG peuvent s'imaginer : des AG facultaires où il serait relativement facile d'avoir un quorum. Par contre, pour des AG sur l'université entière, ça me paraît beaucoup plus difficile d'imposer des quorums, ça rendrait l'organisation à peu près impossible.

La question de la publicité de l'AG qui est de dire qu'une position qui sera votée et l'étudiant choisi de ne pas participer et de laisser la décision à d'autres. Il faut par contre que techniquement, il puisse y participer.

Une stratégie pour qu'une AG ne puisse pas avoir lieu sinon serait de boycotter l'AG.

Je crois qu'il y a une ou deux choses qu'on peut acter maintenant, et pour le reste, il y a un GT démocratie à l'AGL, et je propose qu'on y travaille là (y compris modifications de statut).

Hugues : Je suis assez d'accord avec les avis d'Olivier et Merlin. Il faut pouvoir cadrer l'AG. En tant que statisticien, il y a un biais.

Guillaume : S'il y avait 50 à 100 personnes, en comptant qu'il y a à peu près 100 personnes impliquées à l'AGL, on peut considérer qu'il y a un biais.

Hugues : Les organisateurs ont un biais en leur sein, ça c'est un axiome. Concernant la pétition, j'ai vu des gens qui signaient parce qu'on leur donnait des bonbons ou à qui on a dit n'importe quoi. J'ai rediscuté avec des signataires qui me disaient qu'on leur avait dit des choses fausses. On peut dire qu'un quorum soit difficile, mais un quorum a minima pourrait être bien aussi.

Maryline: Je ne sais pas quel quorum il faudrait. Parfois, quelle que soit l'énergie déployée, un événement peut faire un flop. Est-ce que le quorum ne serait pas une seconde sécurité (après la publicité) pour que l'AG soit représentative et incontestable ? Ce n'est pas l'idée de cadenasser tout mais que la légitimité soit incontestable. Sur les bonbons, on n'est plus en gardienne et franchement, je n'ai pas entendu ça.

Hugues : Certains ont pensé signer une pétition "contre l'AGL".

Guillaume: Si on peut faire confiance à un étudiant pour voter à une AG, on peut lui faire confiance pour lire un document.

Gwen : Je voulais m'exprimer, mais Merlin a déjà dit ce que je pensais. Je propose une règle pour que Merlin s'exprime en dernier.

Christian: La question de la légitimité se pose tout le temps donc il faut en parler dans le GT mais si le but est de remettre en question la décision, je rappelle qu'on n'est pas obligé de le

suivre et c'est une grande victoire qu'un événement de ce type puisse être organisé. Je voudrais revenir sur ce que Olivier a dit : c'est une très bonne chose qu'on organise à nouveau des AG.

Evelyne : Je pense qu'il ne faut pas que les AG concernent uniquement les questions étudiantes stricto sensu.

Julien : Je voudrais rappeler que je suis coordinateur de l'AG, je ne suis pas dans l'AGL, ni dans une jeunesse politique. Si quelqu'un doit faire dans les règles, je suis bien placé. Pour la promotion de cette AG, il y a des descentes d'auditoire pendant trois semaines. C'est difficile de mobiliser les gens, c'est ouvert à tous et n'importe quel sujet doit pouvoir être abordé.

Qu'il y ait eu 106 étudiants, j'en étais le premier déçu. Plusieurs facteurs difficiles : il neigeait, c'était aux sciences, en décembre, etc. Les critiques m'ont fait mal, ce n'est pas le but d'organiser un truc dans le dos. Maryline, tu me connais, on peut aller boire un verre. Les plaintes sur facebook, je n'ai pas vraiment aimé. J'aurais préféré qu'on se contacte, on va boire un verre et on en parle. Je veux souligner l'esprit positif dans l'action, pour celle-ci comme pour les suivantes.

Leila : Je pense que ce GT démocratie Julien n'est plus trop motivé de mener le projet. On doit pouvoir parler de tous les sujets, étiqueté étudiant ou non. Ce qui serait chouette c'est de décliner l'événement à un sous statut d'AG pour ne pas jeter à la poubelle le travail fait s'il manque 20 personnes. Il y a sûrement moyen de trouver une solution avec des nombres. Les pourcentages sont quand même difficiles.

Julien : Sur le GT démocratie, mini mot : créé début de l'année. J'ai lancé plusieurs réunions avec doodle et tout et tout mais les gens ne sont pas réactifs. On peut proposer un GT démocratie ce soir, je veux bien aider la personne qui le présidera.

Guillaume : Si l'AG ne concerne et n'engage que les gens qui y sont présents, alors ça ne sert à rien de faire une AG ou alors il faut l'appeler autrement. L'AGL parle au nom de tous les étudiants.

Christian : L'AG a voté, le conseil est souverain.

Guillaume : Oui, mais donc l'AG représentait tous les étudiants. Par rapport à la publicité, on en a déjà discuté. Vous avez sûrement du faire un travail monstre, mais pour donner l'appellation AG, il faut quand même plusieurs règles, dont le fait de prévenir tout le monde. Pour que ce soit appelé une AG je pense qu'il faut envoyer un mail à tout le monde, c'est le minimum, minimumum.

Fermin : En 5 ans, certains étudiants n'ont jamais entendu parler de l'AGL, comment veux-tu que tout le monde soit prévenu.

Marilyne : Je suis super chaude (avec le point de Leila).

Martin : Quand le vice-rectorat envoie un mail, il peut voir les statistiques d'ouverture, et en général c'est 25 %, on peut imaginer que pour l'AGL c'est moins. Mais je suis évidemment d'accord qu'il faut envoyer un mail à tout le monde.

Antoine: Je ne vais pas revenir sur ce qui a été fait dans le passé, la note amène un point important pour beaucoup et enfin démocratiquement, c'est sain et vertueux. On pourra en discuter en GT, c'est la solution la plus envisageable. On pourra revenir au conseil avec des propositions de modifications de statut. S'il faut changer les statuts, il y a toute une procédure. GT → discussion d'amendements ou de modifications des statuts.

Corentin: Pas mal de propositions sont encore floues. Il faut éviter un vote actuel sur un contenu flou et préciser en GT. Avec une note travaillée en GT, on aurait quelque chose de précis et de réfléchi. Ce serait top qu'un de vous soit dans le GT. Ça permettrait une consultation la plus large possible.

François : Pourquoi il n'y a pas eu de communication sur le fait que l'AG ne représentait que les gens présents (en tout cas pas avant les critiques). Je n'ai vu nulle part l'info comme quoi les décisions n'engageaient que les gens présents. Vérifier que les présents soient des étudiants.

M-H : De mon ressenti, la pétition m'a fait vraiment mal. Je la trouvais fort biaisée. Ça poussait n'importe quel étudiant lambda qui ne connaissait pas l'AGL à la signer.

Hugues: Pour l'ordre du jour des AG, pouvoir parler de n'importe quel sujet, c'est différent que l'AGL puisse aborder n'importe quel sujet. L'un et l'autre sont possibles. L'AG pourrait avoir la possibilité de se positionner sur n'importe quel sujet et pas l'AGL ou inversement.

Guillaume: Pour une consultation populaire, il y a des sujets fixés (on l'a vu avec l'actualité du weekend).

Merlin: Le compte rendu de l'AG, les communications Facebook le mentionnait mais c'est possible que des journalistes ne l'aient pas repris.

Olivier: Officiellement, le conseil soutiendra la décision prise par l'AG.

Hugues: Oui, mais le Conseil est souverain et peut tout à fait décider ça.

Vote

Accord de principe pour l'établissement d'un cadre : Unanimité

Cadre imposant les conditions impératives pour la tenue d'une AG : 1 abstention - 0 contre - 39 pour.

Proposition de la présidence du conseil de relancer le GT démocratie, en lui demandant de se positionner sur chacun des points présents dans la note : unanimité

Julien: je veux bien prendre les choses en main mais si une co présidence se dessine, ça m'arrange. Sinon je veux bien relancer ça, envoyer les mails etc.

⇒ **Julien, Marilyne et Kilian s'occupent de convoquer la première réunion**

c. Orientation générale de l'AGL et réflexion sur ses objectifs

Présentation de l'autre note amenée par des conseillers hors comité.

Guillaume: Quelle est la législation en matière des missions de l'AGL: décret participation de 2004. Tout ça est noté dans la note.

Dans le cadre de l'AG de décembre, c'est une interprétation extensive du texte légal encadrant les CE. Certains sujets nous paraissent dépasser largement le cadre de l'AGL. S'ils nous touchent, c'est en tant que citoyens et pas qu'étudiant.

"Susciter la participation active" et non participer soi-même à des actions types actions de grève. Selon nous, l'AGL est sortie de son mandat par ses actions.

Ce genre de cas arrive assez souvent : motion soutien réfugiés Afghans, note fashion victim, note sur les relations académiques avec les universités israéliennes, sans-papiers, note développement durable.

On en déduit un désintérêt pour les actions de la représentation étudiante. Faible audience de l'AG, taux de participation faible aux élections, nombre élevé de signataires contre les actions de l'AGL récoltées par la liste You.

Il existe déjà une offre (kaps, asbl, jeunesses politiques) sur le site de Louvain-la-Neuve permettant un engagement citoyen.

L'AGL n'est pas là pour promouvoir une idéologie. Elle n'a pas à offrir un projet global de société comme on l'observe.

Considérant tout cela, on propose que le Conseil se positionne sur le point suivant (voir note) :

Christophe demande une précision sur les demandes: une interprétation des statuts ou une révision des statuts.

Guillaume et Maryline: au-dessus du statut, il y a le décret et nous voulons donc que l'AGL revoie son interprétation pour revenir à une interprétation stricte.

Guillaume : Sans modification des statuts, on veut que dans l'action quotidienne de l'AGL, on s'en tienne à ça.

Christophe : Le point n'est donc pas une modification des statuts, mais bien une demande.

Merlin: La réflexion est intéressante. Au niveau du décret, dès le mot "notamment" on peut sortir de l'interprétation stricte au niveau juridique. Cela dit, le fond politique est intéressant. Juridiquement, on n'est pas contraints de se limiter à ce qui est inscrit dans le décret.

Antoine : J'ai été voir dans les travaux préparatoires pourquoi il est mis "notamment", et il n'y a rien. C'est donc plus à interpréter comme un socle. Comme Merlin, s'il faut aller dans cette direction, c'est une modification des statuts.

Olivier : Abordons le fond, mort au droit.

Christian : On va donc voter si oui ou non l'AGL respecte le décret participation ? Je ne comprends pas bien... Quelle est la nature du débat: un débat juridique? Ou une question politique et si oui, qu'est ce que vous attendez de nous?

Hugues : Il y a trois petits points à l'article 4, est-ce que vous avez résumé ce qu'il y a dedans ?

Guillaume : Ce sont les alinéas suivants, mais ça ne touche pas au sujet du jour. Pour la question de Christian, c'est assez clair : on demande de se positionner sur la fonction prioritaire de l'AGL. On peut avoir un grand débat, mais tout le monde peut comprendre ce qu'on veut dire. On sait très bien de quoi on parle.

Christian: Ce n'est pas univoque

Martin : J'apprécie beaucoup cette note, je trouve ça chouette qu'on puisse en débattre. Le problème est cependant beaucoup plus grave selon moi. Depuis 1964, l'AGL a pris des positions qui dépassent le cadre :

73 : dénonciation du coup d'État au Chili

75 : **

84 : **

91 : Occupation des halles universitaires

Les étudiants sont conscients que leurs représentants prennent des décisions qui ne sont pas uniquement étudiantes. C'est souvent un argument qu'on a souvent utilisé contre la participation. On leur a souvent dit "ce n'est pas vos affaires". On leur a dit ça à plusieurs reprises, genre en 2004 quand on a demandé d'être présents au Conseil d'Administration. Pourtant, une liste avec 4 valeurs dont une qui indique clairement le rôle d'acteur de la société est élue.

Valentin: C'est un débat assez intéressant qui se pose à chaque élection étudiante. Je pense que du coup, le fait que les étudiants ne se sentent pas forcément représentés est vrai pour certains étudiants. C'est différent d'un syndicat pour lequel on peut choisir celui qui est le plus proche de nos idées. Les étudiants sont représentés par l'AGL d'office, il n'y a pas d'affiliation. Mais comme le dit le décret, on doit justement susciter cette réflexion sociétale qui n'est pas automatique dans des facultés peu enclines à ces réflexions.

Prendre position sur des aspects uniquement politiques, je suis d'accord qu'il ne faut pas se positionner dessus. Mais il y a des aspects qui touchent directement ou indirectement à la vie des étudiants. Il faut peut-être poser un cadre, même si c'est difficile à avoir.

Véronique: Ce texte à mon sens apporte une restriction importante même si c'est vrai que je sens un décalage entre les discussions au Conseil et ce que je vis et entends comme étudiante. Peut-être que la question serait plutôt de recentrer plutôt que de réduire ou de mettre des barrières. Toujours se poser la question : "est-ce qu'on représente les étudiants ou est-ce qu'on défend notre idéologie ?". Typiquement, pour moi, ce genre de question, c'est une question d'AG, pendant les élections, on dit beaucoup de choses, mais ce n'est pas le bon moment. Posons la question aux étudiants.

Christian : Je m'inscris totalement dans ce que vient de dire Martin. Il y a plein d'acquis qu'on a obtenu progressivement. Essayer de cadencasser, c'est une sorte de recul sur nos acquis. J'aimerais aussi qu'il y ait une franchise sur votre volonté. Je ne veux pas mettre en cause votre bonne volonté, mais le fait que ce décret existe, c'est un gain politique obtenu suite à un

engagement. Le fond de ma question est la suivante : j'ai ma vie d'étudiant, mais je suis aussi citoyen. Où est la barrière entre les deux.

Maryline: Les acquis et les mobilisations pour des actions de solidarité. On peut le faire en tant que citoyen, mais faut-il utiliser l'AGL pour s'impliquer dans ce genre de mobilisation? On n'est pas obligé d'impliquer ce genre d'organisation et on peut s'appuyer sur des organismes qui ont une expertise, typiquement pour les sans-papiers. Je suis d'accord avec la remarque de Véronique. C'est difficile d'être informé par ce que fait l'AGL, car il faut déjà être intéressé.

Véronique : Une petite anecdote : le lendemain d'un examen, j'ai fait une enquête : est-ce que ça a été vos examens. Zéro réponse. J'ai refait cette année et j'ai eu 50 réponses. Donc il ne faut pas se décourager. Il ne faut pas rester sur des acquis, et voir comment on peut améliorer.

Gwen: Je partage votre vision, au moins autant que celle qui est portée par l'équipe AGL. Mais je pense que par contre on est face à une position de principe. Je suis contre un changement statutaire. Les idées ont déjà été dites de part et d'autre pour le reste, donc je n'ai rien à rajouter.

Philippe: Tous les étudiants ne partagent pas forcément les avis et idées portées par l'AGL. Il faut rester dans une certaine mesure. C'est bien que l'UCL porte le débat sur des sujets citoyens, mais il y a peut-être petit à petit un oubli de la limite. Du coup, l'interrogation que beaucoup d'étudiants se posent c'est "est-ce que l'AGL représente vraiment tous les étudiants?". Est-ce que l'AGL ne sert pas plutôt d'outil de communication pour des groupes idéologiques ?

Olivier: Le taux de participation est comparable dans les autres CE, ce n'est donc pas l'action de l'AGL qui impacte ce taux. Dire que le taux de participation est lié à l'action de l'AGL, c'est donc faux. Cette année, l'action de l'AGL cette année est à 90pc liée à des sujets purement étudiants. Est-ce que cette note provient de l'AG ? Si oui, ça m'étonne vraiment, car on a communiqué quasi uniquement sur des sujets qui touchent directement les étudiants (voir les deux CP). "Bon Dieu ces étudiants n'étaient même pas capables de collectiviser la solidarité".

On ne pourrait pas collectiviser la solidarité au nom du groupe que je représente, il faudrait que je sois égoïste et que je ne me positionne pas à ce niveau-là? Je veux une représentation ouverte et inclusive plutôt qu'égoïste et repliée sur elle-même.

Merlin : Merci pour ce débat. Vous aviez une interprétation du décret participation qui disait qu'elle empêche la participation à une grève. Pour moi c'est un moyen de participation active.

Vous parlez du désintérêt des étudiants pour la représentation. Vous basez-vous sur des chiffres ou quelque chose? Pour moi, il y a énormément de facteurs qui expliquent la faible participation aux élections. Les notes auxquelles vous faites référence proviennent d'année où le taux de participation était vraiment élevé. Dans les faits, il serait impossible de limiter les sujets sur lesquels l'AGL peut agir.

Rien qu'entre nous, c'est une restriction de la qualité du débat, car nous nous posons sans cesse cette question sur ce genre de question. Limiter à ce niveau-là c'est un appauvrissement. Je suis pour qu'on maintienne une ouverture pour garder ce débat démocratique.

Deuxième chose : dans le cas où on voterait cette proposition, il y a plusieurs personnes dans le comité qui n'auraient plus de boulot (transition écologique, ouso, iacchos,...). On va mettre des membres du comité au chômage! Et ce, sans allocation d'insertion. Je trouve important de garder le débat démocratique.

Matthias : Il est de coutume de remercier pour les notes, donc merci ! Je voudrais faire une remarque quant à la déception de la tournure de la note. Il y a un mépris pour l'institution dans les mots et les tournures de phrases utilisés. Je travaille tous les jours avec des kaps, des cercles et des régionales, des étudiants lambda et je n'ai pas l'impression qu'ils nous regardent forcément avec dédain, même si c'est votre point de vue. Au niveau du contenu, avec l'AG, les notes sans papier, Israël, développement durable, ... on reste dans le cadre du décret et des statuts AGL. On doit former les étudiants à être des citoyens, c'est dans le décret participation et c'est aussi dans les statuts AGL (voir article 3). Défendre une vision de l'enseignement, c'est aussi défendre une vision de la société, les deux sont indissociables. Défendre un projet d'enseignement = défendre un projet de société. Quand on fait un discours aux DHC, on doit pouvoir montrer une ouverture, pas se cantonner aux petites questions étudio-centrées.

Parler au CSES, au CRI, avec le conseiller au développement durable du recteur. On doit sortir de ce que l'étudiant vit et amener une vision de société. De tout temps, les universités ont été des lieux où on peut amener des visions différentes, un recul et une critique sur le monde. Si ce n'est pas dans l'université qu'on peut apporter une vision de la société, je trouve ça dommage. J'espère que l'AGL et l'UCL vont continuer à promouvoir ce genre de valeurs.

Guillaume: Je pense que si nous on avait du mépris pour l'AGL on ne serait pas là. C'est ce que nous on ressent. Soit vous continuez à vous boucher les oreilles, soit vous êtes réceptifs. Je suis assez perplexe par rapport à votre aveuglement. Sortez dans les cercles, discutez dans les auditoriums.

Olivier: Ce n'est pas vous qui avez alimenté ça?

Guillaume: ah allé c'est de notre faute.

Maryline : Je pense vraiment que l'AGL peut pousser les étudiants à s'intéresser à des questions de société. On peut susciter le débat, mais pas se positionner à la place des étudiants sans légitimité. Cela dit, organiser une conférence, mettre en avant la problématique des sans-papiers, c'est hyper bien. Mais il faut faire une distinction entre susciter le débat et prendre des positions sans nuance.

Guillaume: Tu opposes une vision collective de la société et nous nous avons une organisation individuelle. Il y a d'autres structures qui offrent une vision d'organisation collective de la société. On ne dit pas que les étudiants ne doivent pas se positionner sur les points sociétaux, mais juste pas via l'AGL.

Christian : "L'AGL peut susciter le débat, mais pas se positionner", sauf que statutairement, on a des représentants dans des conseils qui dépassent les questions étudio-étudiantes. Mais donc, pour aller au bout de votre logique, il faudrait envoyer une lettre à l'UCL pour dire qu'on se retire de tous les mandats qui dépassent le cadre strict étudiant.

Maryline: Je ne pense pas que ça déforçerait l'AGL de ne pas se positionner sur certains points en tant qu'AGL.

Martin : Qu'est-ce que ça implique de voter votre note ?

Maryline : Éviter de prendre des positions qui dépassent le cadre des questions étudiantes. Mais c'est bien d'être dans les conseils pour savoir ce qu'il se passe. C'est important d'être dans ces conseils pour se tenir informé. Si d'autres points font discussion alors pourquoi ne pas faire une AG. Si une question revient régulièrement, on peut organiser une AG.

Gabriel : Après les élections, il n'y a plus qu'une voix de représentation des étudiants. C'est ce qu'a dit Valentin. On peut avoir une vision de la société et de la vie étudiante qui ne sont pas forcément les mêmes. Le décret ne dit pas qu'un positionnement est nécessaire.

Corentin: Ce que vous mettez en avant, c'est un débat récurrent. Moi, il me semble que l'investissement que vous décrivez n'est pas proscrit par le décret et est donc laissé à la libre appréciation des équipes successives. Chaque année, il y a une DPG qui est présentée par le comité au conseil. Vous posez les choses comme une opposition alors que l'un n'empêche pas l'autre. Pour finir par une phrase qui nous permettra de grandir : Je voudrais citer ce que j'ai

entendu à une conférence tout à l'heure : En quoi un étudiant peut-être un sujet politique ? Par le principe de régénération sociale et sociétale qui réside dans sa jeunesse et personnellement. J'espère que toute jeunesse porte un projet global de société.

Hugues : Je suis assez mitigé sur la note. Il ne faut pas se voiler la face, l'AGL n'a pas toujours une bonne image, en tout cas dans certaines facultés. Il y a une partie de la population étudiante de l'UCL qui est en désaccord avec la manière de faire de l'AGL. Certains étudiants voudraient que la représentation étudiante soit une priorité. Mais cette note va trop loin, elle empêche le comité d'entamer certaines actions. J'ai parfois été choqué aussi par le manque de nuance, mais ces notes ont été votées en conseil. Le conseil doit rester souverain, s'il dit qu'il veut se positionner là-dessus, il peut et s'il n'y a pas d'opposition alors elle peut le faire et inversement. Ce n'est pas à nous d'empêcher que dans 30 ans les comités ne puissent pas se prononcer sur la question.

Arno : J'ai l'impression qu'il y a un peu trop d'émotion dans le débat. Le conseil est souverain, mais ce n'est pas pour autant qu'il est judicieux de se positionner sur certains points. Le message de cette note, c'est qu'on doit faire attention à ce que quand on prend position en conseil AGL, on implique les 30 000 étudiants de l'UCL. Je pense que l'AGL ne devrait pas se positionner à ce niveau-là, car cela va créer la division au sein des étudiants et cela lui est donc dommageable. Hormis créer la division au sein des étudiants, ça n'apporte rien alors que le but de l'AGL est d'unifier les étudiants. Techniquement ce n'est pas faisable, en témoigne le taux de participation aux élections qui est lamentable et ce n'est pas la faute des représentants. On ne peut pas ignorer le fait que le taux de participation aux élections est faible.

Fermin : Je me sens insulté par la note. On est élus. On est des représentants, on a un mandat.

Simon (Mons): Je suis entièrement d'accord avec ce qu'a dit Arno. C'est ma première année à l'AGL et je suis plutôt déçu. Je suis venu en pensant défendre les étudiants et on a abordé des questions certes importantes, mais pas proches des étudiants. Je ne suis peut-être pas le seul des montois à le penser. La note est peut-être encore trop brute.

Julien : Je peux entendre le mépris, mais il faut se battre et montrer ce qu'on fait. Essayons de vulgariser notre travail.

Maryline : Votons pour ou contre la proposition. Si le vote est pour, on ouvre un GT (ou GT démocratie), si le vote est contre, on aura eu le débat et puis c'est très bien, on abandonne.

Christophe : On vote selon la demande des conseillers qui ont mis le point à l'ordre du jour.

Question 1 : vote pour la position formulée dans la note:

Contre: 24

Abstentions : 5

Pour : 13

Question 2 : est-ce qu'on ouvre un GT pour traiter de la question?

d. Élections de mandats externes

i. Délégation FEF

Camille : étudiante en communication 11BA, a participé aux campagnes de la FEF l'an passé.

23 Oui - 2 Non - 8 Abstentions

ii. Commission de reconduction des KÂPs : 2 pour LLN et 1 pour Woluwé

LLN : Remacle et Tanguy se présentent. Aucun des deux ne sont kapistes, on aime bien les pintes de la petit casa. J'ai tout fait à l'AGL ces dernières années.

Martin : Quand tu vas à la commission de reconduction des kaps, est-ce que tu penses qu'on mette un mécanisme de consultation ? Genre faire une réunion de discussion avec d'autres personnes. Est-ce que tu es ouvert à ça ?

Remacle : C'est une bonne idée. Si on trouve une solution, je suis prêt à discuter. Je sais qu'à l'organe ils pouvaient le faire facilement

Adèle : Attention qu'à l'AGL, beaucoup sont en kaps, certains projets qui ne nous concernent pas pourraient passer à la trappe. Les projets pas assez youkous pourraient passer à la trappe, je pense par exemple au kap guns, au kot colonialisme et au pwc kap's.

Maxime : J'ai été membre de cette commission. On était que des non-kapiste. Le président de la commission et de l'organe trouvaient ça dommage, car ils trouvaient qu'on ne pouvait pas tout comprendre. Ils préfèrent des anciens kapistes ou de kapistes qui s'abstiennent sur les kaps qui les concernent. Il faut surtout être honnêtes. (il, elle ou ielle?)

Christian : Je pense que ce serait bien qu'il y ait quelqu'un de plus jeune.

Martin : Pour que ma pensée soit claire, je ne doute pas de la capacité de Remacle à nous représenter dans cette commission.

Remacle: Oui il faut faire attention à la neutralité des gens qui choisissent. Est-ce que Remacle est la bonne personne, ça fait trois ans qu'il est dans le circuit. Place aux jeunes.

Ioana : Si je me rappelle bien, les décisions sont secrètes non ? Du coup, je ne sais pas pourquoi vous avez ce débat.

Maxime : Le représentant de l'organe représente la position de toute l'organe, ils se concertent avant. Ils demandent que les avis exprimés par les représentants de l'AGL ne soient pas que des avis personnels.

Wolu : On a élu quelqu'un au début de l'année, élection non-nécessaire.

Remacle et Tanguy : 31 oui - 1 non - 1 abstention
--

iii. Élection d'un·e membre de la commission d'évaluation de l'Administrateur Général de l'UCL

Remacle : Je me présente aussi.

Maxime : Quand on nous en a parlé, on nous a imposé un an.

Laetitia : Je le présente : Emmanuel André. (voir texte)

Olivier : Est-ce qu'il a présenté un intérêt pour l'action de l'AGL ?

Maxime : Le CA a justement demandé que l'étudiant ne soit plus impliqué dans des mandats et qu'il soit le plus neutre possible.

Laetitia : C'était le parrain de Jean-Claude Guillebaud, mais je ne le connais pas plus que ça. Il est chercheur et doctorant à Saint Luc.

Martin : Je suis circonspect par la candidature d'Emmanuel, surtout s'il a failli nous être imposé par l'UCL.

Véronique: demande davantage d'info sur Emmanuel André.

Christian souligne que c'est étrange que l'UCL ai voulu nous imposer quelqu'un.

<p>Remacle : 32 oui - 1 non - 0 abstention Emmanuel : 1 oui - 25 non - 5 abstentions</p>
--

iv. Élection d'une suppléance au CASE local et central

Julien : Depuis le début de l'année, il y a toujours quelqu'un qui manque. Donc ce serait bien d'élire une suppléance.

Merlin: Peux-tu expliquer ce qu'est le CASE.

Case central: Christian présente Léandro qui a déjà participé et veut prendre davantage d'implication, il est au kot manga et a toujours été là.

Case local: Léandro est intéressé aussi

<p>Léandro : 28 oui - 4 abstentions - 0 non</p>
--

e. Plan syndical du Q2

Martin présente le plan syndical.

Ce n'est pas parce que les choses ont été votées au CA qu'on ne va pas continuer à s'y opposer. On ne veut pas de nouvelles coupes. On veut revenir sur les coupes qui ont été faites en 2015. On va présenter une répartition des coupes entre les différents collectifs au CASE de la semaine prochaine. On fait ça ce jeudi. On va réaliser une tournée des cercles et régios entre la S2 et S4 pour poser la question : "qu'est-ce que les coupes vont impliquer pour vous ?". Pour pouvoir sensibiliser les étudiants. On veut amener un mémorandum en S6. On veut sensibiliser à l'importance du budget social.

Hugues : Je ne comprends pas la phrase "du blé, du blé pour picoler".

Martin : J'ai mis des blagues pour voir si des gens lisaient le document. Tu veux que je les retire ?

Hugues : Si c'est publié, oui.

Martin : On va continuer le travail sur l'esprit critique et citoyen. Les objectifs n'ont pas changés. On veut interpeller le corps professoral avec notre manifeste pour obtenir des soutiens. On a organisé une enquête au 1er quadri et on va ressortir les résultats édifiants dans la presse. On va interpeller le CAC sur la mineure. On va organiser des conférences. On voudrait participer à la parade du 29 mars organisée par tout autre chose. On voulait un moment de mobilisation. On pouvait le faire de manière isolée à LLN. Mais il y a un mouvement citoyen qui se crée et qui a des propositions pour une autre société. Du coup on voudrait rejoindre cette parade-là.

Robin : À Mons, Tout autre chose fonctionne bien. À LLN aussi ?

Martin : Ce qu'on propose dans le plan syndical, c'est de participer à la construction du mouvement sur LLN. On a déjà eu une réunion et on a été contactés par des profs.

Hugues : Remarque plus qu'une question. Tout autre chose, c'est assez large. J'aurais plus vu ça comme une note pour se positionner sur ce mouvement. Dire qu'on va les rejoindre vite fait, je trouve ça dommage.

Merlin : Au départ, il y avait un point. Vu l'ODJ super chargé, on a mis dans le plan syndical. C'est un mouvement citoyen qui ratisse large. Beaucoup de gens s'y impliquent. Ça permettrait à l'étudiant de participer à la réflexion. Le but est d'avoir la réflexion plutôt que d'imposer des solutions. Se mettre dans tout autre chose à LLN, c'est l'idée de stimuler la participation citoyenne avec un outil puissant.

Martin : Le troisième axe de travail porte sur les élections étudiantes. On veut atteindre 40 %, c'est un peu plus que le record des dernières années. On veut faire des descentes d'auditoire avec un PowerPoint. On veut aussi communiquer de manière permanente avec les étudiants sur l'action de l'AGL. On veut être présents dans la rue, dans les auditoriums,...

Ces trois projets paraissent plic-ploc, mais on veut les rassembler sous un même vocable : "Une tout autre université est possible, construisons-la ensemble". Porter un message global est positif sur l'université et l'enseignement. La forme n'est pas encore très détaillée, mais sur les projets hors campagne il y a "tout autre chose", le dossier INAMI (mais ça va nous prendre moins de temps qu'au premier quadri, car tous les médecins en cours d'étude auront un numéro inami). Le cadastre devrait sortir durant le quadri. On veut continuer à porter une voix sur la planification alternative. Quelle médecine est-ce qu'on veut. On peut continuer le travail sur les syllabi aussi.

Des questions, trop d'ouverture sociétale ?

Gabriel : Ça ne sert à rien de relancer le débat ici.

Guillaume : Je rejoins Gabriel. J'ai quelques réserves, notamment par rapport à la parade du 29 mars. Ça rejoint le débat de tout à l'heure.

Maxime : Je n'ai pas de remarque, je trouve très positif de poursuivre avec l'idée d'un plan syndical. Ça me semble plutôt réaliste et bon courage. J'aime les trois volets. Ça traite social et enseignement et même plus large. Et les élections. Bonne répartition. Pour répondre à Guillaume, j'étais là à la première réunion tout autre chose. Il n'y avait pas de volonté d'imposer des balises. Nous, on apportera la vision plutôt étudiante. On reste plutôt bien dans le cadre de nos missions avec ça.

Hugues : À partir du moment où il n'y a pas de balises fixes, ça me met mal à l'aise. Je ne connais pas le mouvement, mais il y avait des étudiants de l'extrême gauche au JT ce weekend. Il va y avoir des amalgames AGL-extrême gauche. Qui va monopoliser le débat lors de la parade ? Ce point me dérange.

Maxime : Il y a 10 revendications, mais extrêmement larges. Deux documents fondateurs du mouvement.

Hugues : Il serait mieux de mettre un point au prochain conseil pour ne pas nous faire signer un chèque en blanc aujourd'hui.

Merlin : On peut reporter le point au prochain conseil. Sur le lien avec une idéologie : on ne participe pas en tant que parti politique à tout autre chose. Sur les 10 points de balise, ils veulent une société : [voir site].

Guillaume : Remarque concernant le point INAMI. Il y a une position de l'AGL avec laquelle je ne suis pas tout à fait d'accord. Ici on ne va pas échapper à une sélection, est-ce qu'il ne faudrait pas voir qu'est-ce qui est le moins pire.

Gabriel : C'est le rôle du GT adéquation.

Est-ce qu'on vote le plan syndical dans l'état actuel ?

8 pour - 6 abstentions - 8 contre

Retirer la participation à la parade ?

17 pour - 0 abstention - 5 contre

Vote sur le plan syndical en soustrayant la participation à la parade.

21 pour - 3 abstentions - 0 contre

f. Approbation du règlement électoral en vue du CASE du 12 février

Mehdi : Le règlement sera présenté au CASE de jeudi. La position adoptée aujourd'hui sera celle défendue par les étudiants au CASE.

Maxime : Suite aux différentes remarques de la commission électorale, j'ai modifié la version féminisée. J'ai changé quelques points. J'ai un document qui reprend les 4 règles de féminisation. On peut en discuter.

Antoine : 20 % de personnes qui ne s'identifient pas comme homme ou femme, qu'est ce que cela signifie ?

Maxime : Auparavant, on avait une parité de 50 % d'homme/femme (on parle de sexe), avec 10 % de marge. Ici, on est dans le cas de 40 % hommes - 40 % femmes - 20 % de personnes qui ne s'identifient ni comme homme ni comme femme.

Gwenaël : Je veux bien filmer le débat de liste et le publier pour le diffuser si vous êtes OK avec ça.

Hugues : Pourquoi c'est des points et pas des tirets.

Maxime : Ca peut-être des tirets ou des majuscules. Les points centraux permettent de ne pas confondre avec une autre ponctuation.

Corentin : Féminiser, c'est bien. Mais par contre la dernière proposition est plus complexe. Même comme ça, ce n'est pas super clair. Dans quelle mesure où il n'y aurait pas de jeu là-dessus ? Si un étudiant(e) ne s'y retrouve pas, elle pourrait contacter la commission électorale pour qu'on la retire des quotas. Ça complique les choses pour une réalité effective assez faible.

Maryline : Techniquement, comme ça va se passer ? Je suis un peu perdue...

Guillaume : Je ne comprends pas trop la motivation de rajouter les ·e· . Ce n'est pas apporter une touche féminisée que d'aller outre une règle de français.

Maxime : Guillaume, oui c'est idéologique. Le masculin l'emporte, ça date du 17e siècle. On propose une formulation plus neutre. On veut éviter cette règle du masculin l'emporte pour quelque chose de plus égalitaire. C'est idéologique. Au Québec, ça se fait beaucoup. Depuis 1984 à l'UQAM.

Guillaume : On n'a pas la même manière de lutter contre les inégalités.

Maxime : Pour répondre à Corentin, en écartant les ni-homme ni-femme du calcul, c'est encore les invisibiliser. On veut pouvoir les inclure d'une manière qui ne soit pas violente pour elles.

Corentin : Mais c'est transgenre ?

Maxime : Plusieurs cas : agenre, queer, transgenre, intersexe,... C'est symbolique, mais c'est dans une volonté de non-discrimination. L'AGL doit être ouverte à toutes et tous.

Gabriel : Les quotas, c'est de la discrimination positive. Est-ce que ça ne risque pas d'éliminer des personnes motivées ?

Hugues : Si on peut choisir dans quelle catégorie on se met, ça me perturbe. On peut atteindre les quotas comme ça...

Loris : Après les longs débats du débat du conseil, sur le sentiment des gens envers l'AGL. Ces débats donnent encore du grain à moudre.

Maryline : Je n'ai toujours pas compris pour comprendre comment on fait pour ne pas invisibiliser les personnes sans en tenir compte dans le calcul.

Maxime : La règle de base : 50-50 avec une marge de 10 %. Ici, pas de quotas minimums pour les personnes non binaires. Par contre, pour les hommes et les femmes, il faut minimum 40 %. Pour le contournement de la parité, ce n'est pas possible, car il faut quand même 40 %. Par contre, ça permet de contourner la règle de la tirette. Différentes combinaisons sont possibles.

Hugues : Qui peut se mettre dans la catégorie non binaire ?

Maxime : Dans le cas où le prénom social n'est pas celui de la carte d'identité. Peut-être qu'il y aura une case "non-binaire" dans le formulaire à côté d'homme femme. Je propose qu'on fasse confiance aux candidats en espérant qu'il n'y aura pas d'abus. La différence entre quota et parité :

- parité : compétence égale
- quota : combler un retard sociologique au niveau de la représentation.

Loris, désolé si je me suis emporté. Des personnes sont confrontées à des discriminations tous les jours. C'est dans cette logique-là qu'on a proposé les modifications.

Merlin : Comme vous le verrez, même au niveau de l'amendement du GT genre, il n'y a pas d'impact juridique, mais c'est autrement symbolique, c'est notre rôle.

Mehdi : Pour être complet, l'ancien règlement le permettait aussi.

<p>Vote Version féminisée 19 pour - 2 abstentions - 4 contre Ajout du GT genre 20 pour - 1 abstention - 4 contre</p>

6. Informations et discussions

a. Coupes dans le budget social 2015

b. Actualités politiques

i. Allocations d'insertion

ii. Révision des allocations de bourse

iii. Suite du dossier INAMI

Marcourt est OK avec De Block, il faut un cadastre avant d'avancer → changement puisqu'il est sorti dans la presse avec un concours en fin de 1er. Plus ou moins le même numérisé clausus que jusqu'en 2008. Aménagements pour que le mécanisme soit juridiquement valable et ne soit plus cassé par le Conseil d'État.

Philippe : Les étudiants sont tenus en otage, car le plan actuel n'est pas viable juridiquement.

Merlin : Ça ressemble au numerus clausus. Ça ne va pas dans le sens de ce qu'on veut mettre en place. Jamais un seul responsable politique n'a posé la question de la planification et de l'organisation la meilleure des soins de santé. C'est le message qu'on a mis en avant. Le débat semble perdu.

Valentin : Il y a toujours un GT sur l'adéquation entre l'entrée et la sortie. Ça va se relancer maintenant pendant le 2^{ème} quadri.

Philippe : Un article est tombé pendant le Conseil, je vous conseille de le lire. Lettre écrite par plusieurs anciens doyens. Ils remettent en question cette solution.

Martin : J'ai lu cet article. Ça m'attriste de leur part cette non-capacité de leur part d'élever le débat. Les doyens comme les acteurs politiques se laissent enfermer dans un mauvais débat.

iv. Charlie Hebdo

c. Rapports d'activités des commissions, comité délégations et sites

Site : Woluwe

Transition écologique du site. Introduit au CASE un projet de compost au sein des kots. Reçu favorable au CASE. On doit rédiger une note pour le groupe site. Soutien de la commune. Soucis d'insécurité sur le site. Les bibliothèques sont fermées les soirs et les weekends du coup. Problème pas cool. Renommer les AGL Days en "Les nuits de l'AGL". Soirée concert, deux soirées sur les spécialités en médecine plus soirée d'impro, mais pas sûr. On aura un stand AGL. Questions sur l'efficacité de la communication. On va aider l'organisation du DHC de la faculté de santé publique.

MH : Pour les jeudi Veggie, les restos u sont déjà dans le coup.

Philippe : Il n'y a pas toujours de repas végétarien au Lupulus. De temps en temps, mais pas dans un projet engagé.

Merlin : C'est vachement impressionnant tous vos projets. Bravo Véro pour ton implication dans les DHC.

Olivier : C'est super les DHC. On a été interpellé par la sécurité et les bibliothèques. Les gens sont paranos ou c'est fondé.

Valentin : C'est vrai qu'il y a un problème récurrent de gros squattage.

Véronique souligne le problème, ce n'est pas que de la paranoïa.

Robin : UCL, campus FUCAM (maintenant on peut redire "fucam", oui, pourquoi pas). Pourquoi pas. On travaille sur la politique du sport. Plusieurs cours lancés. Infrastructures outdoor qui vont arriver.

Publicité sur le campus: accord sur les autorités est les associations étudiantes pour sanctionner les campagnes agressives.

Construction de nouveaux bâtiments sur le campus. Association bizarre entre plat main et guindaille. Nouveau restaurant va ouvrir et nouvelle salle informatique. L'université nous laisse beaucoup de liberté sur ce que veulent les étudiants dans ces bâtiments (animation, etc).

Construit pour septembre 2016 → juillet 2017?

Plaintes sur le système des examens, relancer les infos de Facebook.

Merci pour les visuels, on les a partagés.

Structure des organisations étudiantes. Le cercle et le CE l'un et l'autre sont encore très et trop liés. Grosse question et un tabou sur le campus On travaille sur le document.

On avait fait un journal sur ce qu'est la représentation étudiante. Succès, on fera encore.

7. Divers

a. Agenda (WE AGL; One billion rising; lacchos)